



Annonce

AGENT D'INTERVENTIONS RAPIDES

Direction : DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES / Interventions Rapides

Lieu d'exercice : Services Techniques

Missions :

- Maintenance, entretien et travaux neufs sur la voirie communale et ses équipements
 - Maintenance de la voirie communale et de ses équipements (Entretien et réparation de bordures, coussins berlinois, potelets, J11, signalisation verticale et horizontale, mobilier urbain...)
 - Entretien et réparations des revêtements de voirie sur propriétés communales
 - Interventions de réparation diverses
 - Salage de la voirie communale (préparation, stockage, utilisation du matériel)
 - Installation d'équipements neufs (bancs, corbeilles, abris à vélos, potelets, J11...)
 - Entretien et pose de clôtures

- Nettoyage des graffitis
 - Nettoyage des graffitis à l'aide de produits, de techniques spécifiques

- Organisation du travail et entretien du matériel
 - Organise son travail selon les travaux demandés, définit les techniques à utiliser et sélectionner le matériel adapté et nécessaire à la réalisation des travaux
 - Assure sa sécurité et la sécurité des biens et des personnes (port d'EPI, signalisation, balisage voirie, protection des ouvrages existants, plan de prévention...)
 - Entretien le matériel : vérifie l'état du matériel, l'utilise de manière adéquate, nettoie et range à la fin des travaux.
 - Reporte à son supérieur les travaux réalisés ainsi que les dysfonctionnements et pathologies éventuellement rencontrés
 - Complète régulièrement et rigoureusement les fiches ATAL en fonction des interventions réalisées (temps main d'œuvre, fournitures utilisées...) et restitue les fiches au responsable

- Missions ponctuelles et polyvalentes au sein du service Propreté Urbaine

SPECIFICITES ET CONTRAINTES LIEES AU POSTE

- Titulaire du permis B
- Interventions quotidiennes sur la voirie
- Travail à l'extérieur
Pénibilité physique : station debout prolongée, travail courbé ou agenouillé, travail en hauteur, port de charges
- Port de vêtements professionnels et d'EPI
Utilisation de produits chimiques (ciment, adjuvant béton, résine époxydique des colles, peintures, enrobés)
- Utilisation de matériel vibrant et bruyant
- Horaires décalés lors des missions de salage
- 39 heures / semaine

RESSOURCES / COMPETENCES

Savoirs :

- Connaissances relatives à la voirie (structure...), à l'entretien de celle-ci (réalisation d'enrobés à froid, mortier, béton, pose de bordures, terrassement, déblaiement,
- Connaissance des différentes techniques d'élimination des graffitis
- Connaissance du mobilier urbain, de l'installation à l'entretien
- Connaissances de base en maçonnerie
- Comprendre et appliquer une consigne, un plan, une notice ou un protocole
- Savoir évaluer l'état d'un matériau, d'un produit
- Connaissance des règles de sécurité concernant le travail en hauteur, l'utilisation des matériels et des véhicules (chargements, déchargements), la protection des biens (ouvrages existants) et des personnes (poussières, produits volatiles nocifs et autres produits chimiques)
- S'informer et se former régulièrement
- CACES R482 A et B1, CACES R489 cat 3, appréciés

Savoir-faire :

- Organiser son travail en fonction des consignes écrites ou orales
- Pratiquer l'entraide, être polyvalent, coordonner son intervention avec d'autres corps de métier.
- Être capable de s'adapter à des situations de travail différentes et effectuer les meilleurs choix pour l'intervention.
- Savoir charger un véhicule
- Rendre compte de son intervention à la hiérarchie
- Utiliser convenablement et entretenir le matériel

Savoir être :

- Rigoureux, consciencieux et méthodique
- Sens de l'écoute et de l'observation
- Dynamique et réactif
- Respecter la confidentialité, veiller à l'image de la collectivité
- Polyvalent, aisance relationnelle et goût pour le travail en équipe
- Etre curieux, ouvert d'esprit, innovant et force de proposition